FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COUPE SECTORIELLE U11

Finale départementale

SAMEDI 8 AVRIL 2023

Au FOLGOET, Complexe Sportif LE GOT, 29260 LE FOLGOET

CND LE FOLGOET

1. ORGANISATION DE LA COMPETITION

La Commission départementale FOOTBALL EDUCATIF est responsable de l'organisation de cette compétition et en assurera la coordination par les membres désignés par elle.

Rendez-vous des équipes, des responsables et arbitres à 9h au plus tard

2. ARBITRAGE :

Il sera demandé à la CDA de bien vouloir envisager la présence de 8 jeunes arbitres du District du FINISTÈRE. Ces arbitres seront placés sous l'autorité de membres désignés.

- Les arbitres de touche seront les dirigeants licenciés des équipes

3. COMPOSITION DES EQUIPES

- La Coupe Sectorielle U11 est ouverte à tous les clubs affiliés, l'engagement est gratuit
- 16 équipes participeront à cette Finale sectorielle sur convocation (Annexe 1)
- **Nous vérifierons les licences (un joueur ou joueuse ayant participé à 2 tours de coupe avec une équipe supérieure ne peut pas participer à la finale sectorielle) pour la validation de vos équipes**
- Les équipes seront composées de 12 joueurs maximum (8 + 4)
- Les U9 et U9 F, sur autorisation médicale explicite. (Conditions prévues à l'article 73 des règlements généraux) et les U12 F sont autorisés à participer à la coupe sectorielle U11
- Une équipe ne peut compter plus de 3 U9 régulièrement surclassés. (Article 168 des règlements généraux)
- Les joueurs et joueuses ne peuvent participer à la compétition que pour une seule équipe d'un club
- Les ententes déclarées et validées par le District peuvent participer à cette finale
- Tous les joueurs doivent être licenciés et qualifiés à la date de la finale
- La présentation des licences des 12 joueurs est obligatoire dès l'arrivée au podium : **contrôle des licences et des feuilles de « journée » déjà remplies**

(Annexe 2) (Prévoir une extraction via Footclubs ou l'application « Footclubs compagnon »)

- Seule la 1ère équipe sera déclarée vainqueur de cette finale

4. REGLEMENT

- Nombre d'équipes participantes : 16 équipes Garçons réparties en 1 poule
- Épreuves :
  - Défi Jonglerie en début de journée
  - 5 tours de 10 mn sans pause coaching en échiquier
  - TOUS LES MATCHS SE DEROULERONT SUR LES TERRAINS EN HERBE

a. Défi technique : JONGLERIE

Épreuve contrôlée sous l'autorité du référent technique et de la Commission Départementale Football Educatif

- Toutes les équipes présentes pour la Finale Sectorielle participent à l'épreuve de jongleries. Elle sera organisée en début de journée (Cf. tableau ci-dessous)
- Détails de l'épreuve :
  - Limitation à 30 contacts pied gauche et/ou droit (Alternance possible)
  - Limitation à 15 têtes
  - Un essai de rattrapage est accordé pour le maximum non atteint
  - Pour les jongleries au pied, le ballon au départ pour être monté librement avec le pied de son choix ou la main
  - Aucun rattrapage avec une quelconque partie du corps autre que celle concernée par l'épreuve en cours ne sera tolérée.
- Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des 2 surfaces de contact
- En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous : A - Additionner au total des 8 meilleurs, puis B – 9 meilleurs…
- L'épreuve se déroulera sur les terrains en herbe

- **Chaque éducateur d'équipe se verra attribué l'évaluation d'une autre équipe de la phase Finale et voici le tirage des jongleries et 1er match**

	ÉQUIPE 1	ÉQUIPE 2
Terrain principal Herbe (ÉDUCATEUR EQUIPE 1 ÉVALUE LA 2 ET INVERSEMENT)	AS BRESTOISE 2	ESL BREST
	EA ST RENAN 3	AS LANDEDA
	LEGION ST PIERRE BREST	LANDERNEAU FC
	AZ PLOUDALMEZEAU	AL COATAUDON GUIPAVAS
	AG PLOUVORN 2	FAR LA RADE
	ES PLEYBER CHRIST	LANDERNEAU FC 2
	SC LANNILIS	GJ COTE LEONARDE
	RC LESNEVIEN	LANDI FC

b. Déroulement des rencontres

- Durée des matches = 10 mn
- Matchs sur TERRAIN EN HERBE
- Le règlement du Football à 8 est intégralement appliqué
- Victoire : 4 points
- Nul: 2 points
- Défaite : 1 point
- Forfait : 0 point
- En cas d'égalité au classement les équipes ex aequo sont départagées :
  - Par les jongleries (8 premiers joueurs…)
- Le classement est effectué selon la formule de « l'échiquier ». 2 équipes ne pourront pas se rencontrer 2 fois dans la journée

5. MATERIEL

Les responsables des clubs, au nombre de 3 (maximum), tous titulaires de la licence « DIRIGEANT » ou « ÉDUCATEUR FÉDÉRAL », pour la saison en cours, devront se munir obligatoirement de :

- 2 Jeux de maillots de couleur différente numérotés de 1 à 12. Si les couleurs de 2 équipes prêtent à confusion, le tirage au sort désignera l'équipe qui changera de maillots.
- **3 ballons (pour la jonglerie : OBLIGATOIRE)**
- 1 pharmacie
- Les 12 licences des joueurs et des 3 dirigeants
- Gourdes

6. REMISE DE RECOMPENSE PREVUE A 13h

7. RECOMMANDATIONS

- Terrains :

Il est demandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les supporters et parents accompagnant les équipes, n'aient en aucun cas la possibilité d'accès au terrain

- Fixation des buts :

Il est rappelé que les buts de football doivent être conformes aux dispositions du Décret 96495 du 04/06/1996 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de but de Football

- Mesures de sécurité :

Nous vous demandons de rappeler à vos joueurs qu'ils ne doivent pas se suspendre aux barres des buts ni demeurer à proximité des installations quand ils ne jouent pas

8. ACTIVITES ANNEXES

Le club recevant mettra en place un stand alimentation et une buvette pour votre confort.

9. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET MATERIELLE

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Mickael GRALL CTD DAP du Finistère ☎ 06.74.34.38.37. ou mail : cdfa.mg@foot29.fff.fr
Jean Pierre HEREUS Président de la Commission Foot Educatif du Finistère ☎ 06.64.31.84.60
District de Football du Finistère ☎02.98.47.62.47

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

N'OUBLIEZ PAS

CE NE SONT QUE
DES ENFANTS

C'EST UN SPORT

CE N'EST QU'UN JEU

C'EST « LEUR » MATCH

LES FORMATEURS SONT
BENEVOLES

LES ARBITRES SONT
DES ETRES HUMAINS

CE N'EST PAS LA COUPE DU MONDE

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

ANNEXE 1

Dès de votre arrivée au FOLGOET
Vous devrez vérifier votre N° pour le déroulement des jongleries et rencontres

N°	CLUB
1	AS BRESTOISE 2
2	ESL BREST
3	EA ST RENAN 3
4	AS LANDEDA
5	LEGION ST PIERRE BREST
6	LANDERNEAU FC
7	AZ PLOUDALMEZEAU
8	AL COATAUDON GUIPAVAS
9	AG PLOUVORN 2
10	FAR LA RADE
11	ES PLEYBER CHRIST
12	LANDERNEAU FC 2
13	SC LANNILIS
14	GJ COTE LEONARDE
15	RC LESNEVIEN
16	LANDI FC

FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

ANNEXE 2 -Feuille de match – Finale Coupe Sectorielle U11

EQUIPE :

COULEUR DES MAILLOTS	**Principal :**
	De remplacement :

	NOMS & Prénoms des joueurs	N° des licences	ESSAI	PIED D ou G Maxi 30	TÊTE Maxi 15	TOTAL
1			1			
			2			
2			1			
			2			
3			1			
			2			
4			1			
			2			
5			1			
			2			
6			1			
			2			
7			1			
			2			
8			1			
			2			
9			1			
			2			
10			1			
			2			
11			1			
			2			
12			**1**			
			2			

RESPONSABLES

Signature

	NOMS & Prénoms des Dirigeants/Éducateurs	N° des licences	Fonction	Signature
1			ÉDUCATEUR	
2			ADJOINT	
3			ADJOINT	